

Allison. Madame Norrie s'est toujours intéressée à l'administration de sociétés de nature sociale et philanthropique. Elle est membre de I.O.D.E.; du Club féminin de l'Université de Truro; a servi au Conseil des régents de l'Université Mount Allison et à l'exécutif du *Christian Training Centre* à Tatamagouche.

10) Monsieur Kenneth Kane Paget, B.Sc., Calgary, Alberta—Nommé membre de la Commission de la capitale nationale le 21 juillet 1966. Diplômé de l'Université de Manitoba, 1941, en génie civil. Membre de l'Association des ingénieurs professionnels de l'Alberta; de l'Association des ingénieurs professionnels du Manitoba; de l'Institut des ingénieurs du Canada; de la Chambre de commerce de l'Alberta. Construction générale—Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba, 1939-1960. Propriétaire et directeur de *Concrete Products*, 1945 jusqu'à présent. Propriétaire d'un ranch de 1957 jusqu'à présent.

11) Monsieur Alan R. Philip, B.A. LL.B., Fort Garry, Manitoba—Nommé membre de la Commission de la capitale nationale le 29 avril 1966. Diplômé de l'Université de Manitoba (B.A.) 1951, et du *Manitoba Law School* (LL.B.) 1955. De 1955 à 1960—associé Maison Hunt et Philip, de Winnipeg; de 1960 jusqu'à présent—associé Maison Fillmore, Riley et compagnie, de Winnipeg, membre de l'Association du barreau du Manitoba, Chambre de commerce de Winnipeg et du Canadian Club de Winnipeg.

12) Monsieur Graham Ford Towers, G.M.C., B.A., LL.D., D.G.L., Rockcliffe, Ontario—Nommé membre de la Commission de la capitale nationale le 29 avril 1966. Diplômé des Universités McGill, Queens et Bishop. Au service de l'Armée canadienne de 1915 à 1919. Gouverneur de la Banque du Canada de 1934 à 1954; président de la Commission de contrôle du change étranger du Canada de 1939 à 1951; président du *National War Finance Committee* de 1943 à 1945; président de la Banque d'expansion industrielle de 1944 à 1954 et gouverneur suppléant du Fonds monétaire international de 1946 à 1954. Actuellement président du conseil d'administration de la *Canada Life Assurance* et du *Canadian Investment Fund*. Directeur de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, *Moore Corporation*, *General Motors Corporation*, *New York*, et du comité canadien de *Hudson Bay Company*. Il est aussi président du conseil d'administration de la *British Petroleum Company* du Canada et *Arcturus Investment and Development Limited*.

[L'hon. M. McIlraith.]

ÉTUDES SUR LA PERMANENCE DE LA NAVIGATION

Question n° 1994—M. Orange:

Le ministère des Transports a-t-il fait faire en 1965 et 1966 des relevés ou des études en vue de déterminer le côté pratique de tenir ouverts certains ports et cours d'eau navigables et, dans le cas de l'affirmative, a) quels étaient les noms des navires de la Canadian Coast Guard mis alors en opération, b) a-t-on reçu quelque rapport portant sur l'une ou l'autre des années et, c) dans le cas de l'affirmative, quelles recommandations renferme-t-il, et d) dans le cas de la négative, quand s'attend-on à recevoir quelque rapport et quand ledit rapport sera-t-il mis à la disposition du public?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Le ministère des Transports a fait faire en 1965 et 1966 des relevés en vue de déterminer la possibilité de tenir ouverts les ports ou autres cours d'eau navigables suivants:—(i) Milne-Inlet (T.N.-O.); (ii) Lac Melville (Labrador).

a) Les navires *John A. Macdonald* et *d'Iberville* de la Garde côtière canadienne ont participé aux deux relevés. b) Des rapports ont été reçus sur le relevé effectué en 1965 à Milne-Inlet, mais étant donné qu'on est à y effectuer la dernière partie du relevé de cette année, le rapport complet pour 1966 n'a pas encore été reçu. On a reçu des rapports portant sur les deux années du relevé effectué au lac Melville. c) Comme l'état des glaces varie tellement d'une année à l'autre dans ces deux régions, il ne serait pas opportun de tenter d'établir des recommandations définitives d'après l'expérience d'une saison et demie. d) Le ministère n'a pas l'intention de publier officiellement ces recommandations; par contre, les parties intéressées peuvent prendre connaissance sur demande des renseignements obtenus à la suite de sondages ou de relevés de ce genre.

LE NORD CANADIEN—LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES QUAIS

Question n° 1995—M. Orange:

1. Quel organisme du gouvernement porte la responsabilité a) de l'aménagement et b) de l'entretien des quais et bassins publics situés au nord de la *Tree Line* au Canada?

2. A l'été de 1966, combien y avait-il de ces quais et bassins, et où étaient-ils situés?

3. Le gouvernement songe-t-il à améliorer les installations existantes, et à en construire dans des endroits qui en manquent présentement, et, dans le cas de l'affirmative, quels projets entretient-il?

L'hon. George J. McIlraith (ministre des Travaux publics): 1. Le ministère des Travaux publics porte généralement la responsabilité de la construction et de l'entretien des quais publics situés au nord de la *Tree Line* au Canada.

2. Trois, à Cambridge Bay, Coppermine, Tuktoyaktuk.